



AILE PARLEMENTAIRE  
DU BLOC QUÉBÉCOIS

# COMMUNIQUÉ

## Pour diffusion immédiate

### LE BLOC QUÉBÉCOIS DÉPOSE UNE PÉTITION DE PLUS DE 65 000 NOMS POUR VENIR EN AIDE AUX GENS ATTEINTS D'UNE MALADIE GRAVE

Ottawa, mardi 13 avril 2010 – Une pétition de plus de 65 000 noms demandant le prolongement des prestations d'assurance-emploi pour les personnes forcées de s'absenter de leur travail en raison de maladies graves sera déposée aujourd'hui à la Chambre des communes à Ottawa.

« Actuellement, la Loi sur l'assurance-emploi n'autorise que 15 semaines de prestations dans les cas de cancer ou de tout autre maladie grave, ce qui constitue de l'avis du Bloc Québécois une aberration tout autant qu'une absence de compassion pour tous ces gens qui se trouvent en situation de détresse. Afin de donner une chance égale à toutes et à tous de s'en sortir et de vaincre la maladie, il est primordial de procéder à une réforme du régime d'assurance-emploi, de telle sorte que toutes ces personnes puissent obtenir un revenu équitable et décent en attendant que les autres programmes d'aide prennent le relais », a déclaré **Yves Lessard** lors de la conférence de presse qu'il a donnée en compagnie du leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette, **Pierre Paquette**, et de **Marie-Hélène Dubé**, instigatrice de la pétition et survivante du cancer. Des représentantes et des représentants de la Société canadienne du cancer, de la Coalition priorité cancer au Québec et du Syndicat des travailleuses et des travailleurs des postes étaient également présents.

« Dans le but de corriger cette lacune du régime d'assurance-emploi, j'ai déposé une motion à la Chambre des communes en mai dernier visant à hausser les prestations à 50 semaines, comme le réclament les quelque 65 000 signataires de la pétition. Surmonter un cancer ou une maladie grave est une terrible épreuve qui demande du temps et de l'énergie, il s'agit d'un combat de tous les instants pour survivre et retrouver la santé. Celles et ceux qui doivent affronter une telle épreuve doivent être soutenus adéquatement et avoir recours aux ressources suffisantes », a poursuivi **Pierre Paquette**.

Pour **Marie-Hélène Dubé**, il est important de poursuivre le travail en vue de sensibiliser la population à cet état de fait et d'enjoindre le gouvernement à modifier cette situation injuste. « Il y a sept ans, à l'âge de 32 ans, j'apprenais que l'on m'avait diagnostiqué un cancer de la glande thyroïde. Malgré une première intervention chirurgicale et des traitements, le cancer s'est étendu aux ganglions et j'ai connu deux récidives, d'autres traitements ainsi qu'une seconde chirurgie majeure en novembre 2008. Je suis mère de deux enfants et, comme je travaille à titre de professionnelle contractuelle pour le gouvernement fédéral, je ne bénéficie ni de la sécurité d'emploi ni d'une assurance salaire, à l'instar de 60 % de la population. Grâce à cette pétition, nous démontrons au gouvernement qu'il y a une réelle volonté de la part de la population de faire bouger les choses », a-t-elle mentionné.

**Pierre Paquette** tient à rappeler que le 9 juin dernier, il a déposé en Chambre, au nom de madame Boucher et de monsieur Dubeau, une pétition signée par plus de 400 citoyennes et citoyens de Lanaudière pour la plupart, qui sont atteints d'un cancer ou qui ont déjà eu un cancer, demandant au gouvernement d'augmenter la durée des prestations à 50 semaines pour les gens atteints de maladies graves comme le cancer. À l'époque pré-prorogation, conservateurs et libéraux s'étaient prononcés contre la question.

« Cette fois, j'espère que ces deux partis comprendront que le présent régime d'assurance-emploi n'est pas assez généreux en offrant seulement 15 semaines de prestations et qu'il y a urgence d'agir. C'est un débat qui me tient à cœur et j'entends poursuivre la bataille », a conclu le député de Joliette, **Pierre Paquette**.

Il est possible de signer la pétition au : <http://petitionassuranceemploi.com>

– 30 –

Renseignements :

Jade Poitras Bessette  
Responsable des communications  
Cellulaire : 450.271.8663  
[www.pierrepauquette.qc.ca](http://www.pierrepauquette.qc.ca)